

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM VIZILLE, 742 AVENUE MAURICE THOREZ 38220 VIZILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000,00 €.

RUDY BARTOLI, représentant de la société 3BL INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 240 CHEMIN FROMENTAL 38410 VAULNAVEYS LE HAUT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BARTOLI RUDY	60	600,00 €
LANELUC FLORENCE	20	200,00 €
BARTOLI MANON	10	100,00 €
BARTOLI MARGAUX	10	100,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

[Signature]

ADRIEN BORDY
CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS

Crédit Mutuel

742 avenue Maurice Thorez

38220 VIZILLE

Tél. 04 76 95 60 34

E-mail : 08937@creditmutuel.fr

R.C.B. Grenoble D 344 867 742

